

MODE OPÉRATOIRE

ZONE À ENVIRONNEMENT MAÎTRISÉ — ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Vérification du niveau de pression acoustique normalisé

1

PERFORMANCES ACOUSTIQUES

Objet, principe, conditions de mesure et valeurs cibles

Objet

L'essai a pour but de montrer la **conformité du niveau de pression acoustique normalisé** dans les locaux à environnement maîtrisé.

Normes et réglementation

- ▶ **NF S90-351** — fixe les niveaux maximaux de pression acoustique normalisée selon le type de local.
- ▶ **NF EN 15726** — fournit des éléments complémentaires pouvant être pris en compte pour le mesurage en zone ventilée.

Principe

- ▶ Le niveau de pression acoustique est à considérer **en fonction de l'activité**, et non pas de la classe de risque infectieux.
- ▶ Il doit tenir compte de l'**activité** et des **exigences particulières des systèmes de traitement d'air**.
- ▶ Les mesurages sont réalisés dans les **locaux vides en activité**, équipements « process » à l'arrêt, en un **point représentatif clairement défini en début de projet**.

Conditions de mesure

Qualification opérationnelle (QO)

- ▶ Après **48 h de fonctionnement** hors présence humaine.
- ▶ **Locaux équipés.**
- ▶ **Portes fermées.**

Requalification

- ▶ Après un délai au moins égal à **3 fois la cinétique d'élimination des particules**, hors présence humaine.
- ▶ **Locaux équipés.**
- ▶ **Portes fermées.**

Valeurs cibles

NIVEAU MAXIMAL DE PRESSION ACOUSTIQUE NORMALISÉE (NF S90-351)

Local à niveau maîtrisé	Niveau maximal
Salle d'opération	48 dB (A)
Locaux de production, recherche, laboratoire	48 dB (A)
Couloirs	45 dB (A)
Locaux de soins	40 dB (A)
Chambres stériles	40 dB (A)

Matériel nécessaire

Sonomètre de type **Kimo DB 100** (cf. fiche matériel « FM »).

Remarque

Le matériel utilisé pour l'essai sera **impérativement étalonné depuis moins d'un an** à la date du contrôle.